



**PRÉFET
DE VAUCLUSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction
Départementale
des Territoires de Vaucluse**

Service : SPUR/PSP
Affaire suivie par : Carole Bonneaud

Avignon, le - 9 FEV. 2021

**Avis de la direction départementale des territoires
sur le projet de Site Patrimonial Remarquable de Cavillon pour la Commission
Nationale du Patrimoine et de l'architecture**

La commune de Cavillon s'est engagée, avec l'ensemble de ses partenaires, dans le programme national "Action Cœur de Ville", elle a ainsi signé la convention-cadre relative à ce programme le 27 septembre 2018.

Ce programme comporte 5 axes prioritaires et forme la stratégie territoriale multi-thématiques (habitat /attractivité commerciale/mobilité, etc) de la collectivité pour atteindre l'objectif de revitalisation de son centre-ville. La poursuite de la mise en valeur du patrimoine urbain, bâti, paysager et culturel de Cavillon constitue le quatrième axe de cette stratégie et coïncide parfaitement avec la création d'un site patrimonial remarquable (SPR).

Les diagnostics réalisés dans le cadre du projet de SPR sont bien documentés et précis. Ils ont été élaborés concomitamment avec les études nécessitées par la mise en œuvre d'actions en faveur du logement et de l'attractivité commerciale du centre-ville et se sont mutuellement «nourris».

Ainsi, le périmètre de SPR proposé apparaît totalement intégré aux actions communales «Coeur de Ville» et participe à la conception d'un projet de territoire visant la lutte contre la dévitalisation du centre-ville en cours depuis des années sur ce territoire.

Le directeur départemental des territoires,

François GORIEU

Copies :

- François Gondran (conseiller Architecture DRAC/PACA)
- Laurence Damidaux (UDAP de Vaucluse)

Services de l'État en Vaucluse
Direction Départementale des Territoires
84905 AVIGNON CEDEX 9
téléphone : 04 88 17 85 00
courriel : ddt@vaucluse.gouv.fr
Site internet : www.vaucluse.gouv.fr